

Marie et Paul Gründich, « Justes parmi les Nations »

Gisèle Vidal, l'épouse du député, serre dans ses mains celles de sa « petite sœur juive », Sylvia Rottemberg, aux yeux pleins de larmes. L'assistance réunie dans la grande salle du conseil municipal retient son souffle, tant l'émotion de ces retrouvailles est forte. Presque palpable.

En effet, les hasards cruels de l'Histoire ont voulu que les destinées de ces deux femmes se croisent, voici plus de soixante ans, à Sal-lèle d'Aude. Nous sommes en 1941. Marie et Paul Gründich accueillent la famille Rottemberg, qui a fuit la Belgique, avec un bébé de quelques mois, Sylvia. Au bout d'un an, pour ces exilés pourchassés et menacés, la situation devient trop dangereuse. Ils s'enfuient, confiant leur fille aux époux Gründich.

SYLVIA DEVIENT SYLVETE

Tamar Samash, consul général d'Israël à Marseille, relate la suite : « Ces derniers feront les démarches pour qu'officiellement Sylvia soit considérée comme leur propre fille, en la faisant inscrire sur leur livret de famille (1), avec l'aide d'un ami et voisin, conseiller municipal, M. Sacaze, père de Gisèle Vidal, avec le risque que cela comportait », explique-t-elle. Puis, les Gründich accueillent, durant un an, la famille Sacaze, la mère et ses trois enfants. Le père était alors recherché par la Gestapo. Ce sont des années de peur. « Ton-ton avait construit une cabane, dans des bois tout proches, se souvient Gisèle Vidal. Il nous la montrait souvent ». Et il expliquait qu'un jour, peut-être, les enfants auraient à s'y réfugier, échappant au sort qui fut celui d'1,5 million d'enfants juifs brûlés dans les fours crémateurs, et dont les noms sont égrénés à jamais au Mémorial de Jérusalem.

« Par leur geste héroïque, M. et Mme Gründich ont arraché, littéralement parlant, ces personnes des mains nazies et du destin fatidique des camps de concentration, poursuit Tamar Samash. Ils auraient pu être arrêtés, condamnés, suppliciés. Ils le savaient, et



■ Gisèle Vidal « nièce de cœur » de Paul Gründich, et Sylvia Rottemberg, lors de la cérémonie de remise de la médaille des Justes - DOM - L. G.

pourtant ils n'ont pas hésité un seul instant (...) Cet acte d'héroïsme, personne ne l'oubliera (...) car ils seront à jamais inscrits dans le livre d'or des Justes parmi les Nations ». Inscrits dans ce livre comme tous ceux qui « sans être dans le secret des Dieux, savaient ou pressentaient le triste sort, l'horrible sort qui attendait les Juifs ».

« JUSTES », DES GENS DE BIEN

Pour sa part, Robert Mizrahi, président du

comité français Yad Vashem, a rappelé la signification de la reconnaissance de « Juste parmi les Nations » : « Des hommes et des femmes qui, au péril de leur vie, ont aidé, hébergé, caché des juifs malgré la législation de Vichy et ses interdits. C'est pour ces hommes et ces femmes de courage que l'Etat d'Israël a créé le département des « Justes parmi les Nations », afin de les honorer. Il ne s'agit ni d'une récompense, ni d'une décoration, mais

l'Etat d'Israël, a été remise hier à Marie et Paul Gründich, ancien conseiller municipal chaurien, à titre posthume (voir également en bas de page). C'est Gisèle Vidal, nièce de cœur de

la guerre, M. Gründich avait créé la médaille, alors la déportation

simplement d'un témoignage de gratitude et de reconnaissance de l'Etat d'Israël et du peuple juif ». Une gratitude qui va au-delà des mots. La médaille de « Juste », décernée à titre posthume à Marie et Paul Gründich, a été remise à Gisèle Vidal, leur « nièce de cœur ».

Laurent GAUTHIER

(1) Elle est devenue ainsi Sylvette, du nom de l'un de leurs enfants décédé.